

SOMMAIRE

Dans votre revue de presse de cette semaine...

Une avalanche de dossiers afflue dans les médias pour dénoncer les dérives du système de l'apprentissage : un gaspillage d'argent public pour des formations qui n'en sont pas, des formations professionnelles qui peuvent légalement s'effectuer « 100 % digital », des jeunes et leur famille leurrés qui, en cas de rupture de contrat avec l'entreprise, devront régler des frais d'inscription souvent exorbitants... C'est l'amer constat de ce qui se pratique déjà couramment dans les formations par apprentissage dans le supérieur. Et c'est ce qui guette les niveaux infra bac si nos alertes ne sont pas entendues. Le programme de prépa-apprentissage ne fonctionne pas non plus. Un programme qui propose une préparation accélérée pour des jeunes qui ont besoin de temps pour assimiler des compétences et gagner en maturité. Lorsque les autres organisations syndicales se satisfont d'un « desserrage de calendrier » et « d'un maintien d'une expérimentation » qui permet « que la globalité du projet ne s'applique pas à l'ensemble des établissements dès la rentrée 2023 », le SNETAA FO reste mobilisé pour que le LP maintienne et renforce ses moyens, dans TOUS les établissements, de donner une véritable première chance à TOUS les jeunes de réussir leur avenir !

➤ LA VOIE DES PARENTS /

Article 1 : « Les entreprises aux enfants dès 14 ans, c'est toujours une idée pour les « enfants des autres », rarement pour les siens », 11/22 p.2

➤ LE MONDE/

Article 2 : « La réforme annoncée risque de déstabiliser une voie de formation sans rien régler... », 22/11/22 ...p.4

➤ LIBÉRATION /

Article 3 : Apprentissage dans le supérieur : les dérives d'une «réforme open bar», 24/11/22... p.5

➤ LES ECHOS /

Article 4 : L'opération séduction de Bercy pour pousser les filles vers l'industrie, 28/11/22 p.6

➤ TOUTÉDUC /

Article 5 : Echec du programme "prépa-apprentissage", 24/11/22 p.6

Article 6 : Pour justifier l'allongement des PFMP des élèves des LP..., 23/11/22p.7

Article 7 : Voie pro. : l'intersyndicale note "un premier recul du ministère", 24/11/22 p.7

Article 8 : Abaya et Kamis : le syndicat ID-FO évoque le recours à la loi, 24/11/22 p.8

➤ LE CAFÉ PÉDAGOGIQUE /

Article 9 : Les associations de spécialistes contre la réforme de la voie pro, 24/11/22 p.8

Article 10 : Voie professionnelle : L'intersyndicale éclate, 25/11/22 p.8

Article 11 : Cinq écoles de production reconnues par l'Etat, 28/11/22 p.9

Article 12 : ...Des sociologues au chevet du recrutement des contractuels, 23/11/22 p.9

➤ AEF /

Article 13 : Attractivité de l'ÉN : en plus des salaires, les syndicats alertent..., 24/11/22 p.9

Article 14 : "Le premier challenge est de s'assurer que les agents aient compris comment et pourquoi voter" (Ch. Grolier, FGF-FO), 23/11/22 p.9

➤ LE RÉPUBLICAIN LORRAIN /

Article 15 : Réforme de l'enseignement pro. : profs en colère à la Briquerie, 24/11/22 p.10

➤ SIES /

Note d'information 22.10, Inscriptions dans Parcoursup et dans l'enseignement supérieur, ..p.10



Article 1 : Entretien P. Vivier, « Les entreprises aux enfants dès 14 ans, c'est toujours une idée pour les « enfants des autres », rarement pour les siens », 11/22

Vous avez pris position contre la prochaine réforme de l'enseignement professionnel telle que la souhaite le président de la République. L'augmentation du temps de stage pour les élèves, au détriment du temps consacré aux enseignements généraux, apparaît comme la principale mesure de cette réforme annoncée. Pourquoi s'y opposer ? A première vue, plus de terrain, plus de temps dans le monde professionnel, semble être une voie à suivre, qui va dans le bon sens, pour une meilleure préparation des jeunes à leur entrée dans le monde du travail...

Quand vous dites que ce sont des annonces du président de la république, je crois que – comme pour des textes sacrés – il y a le texte et il y a son interprétation. L'interprétation, c'est la ministre déléguée qui la donne et j'observe de façon factuelle que c'est cette lecture qui fait l'unanimité contre elle. Y compris des organisations syndicales de l'enseignement privé et de l'enseignement agricole. Vous parlez de « bon sens » quand j'en suis le premier adepte. Toutefois, si on reprend les réussites de l'enseignement professionnel et quand la ministre ne pointe que des échecs dont les LP sont rarement responsables, j'invite tout le monde à revenir au bon sens en effet. C'est quoi ? des élèves qui suivent un cursus en CAP ou en baccalauréat professionnel qu'ils valident après avoir effectué 20 à 22 semaines de stages. Soit presque 6 mois en entreprises (PFMP) !

Ce que l'on observe, tous les jours dans nos lycées, ce sont des élèves qui nous arrivent après la 3e avec de grandes difficultés scolaires, parfois cumulant avec des difficultés sociales. Souvent, oui, des enfants « cabossés » par la vie. Cela signifie que le collègue unique 1/ ne parvient pas à donner un savoir scolaire minimum aux jeunes 2/ qu'il ne parvient pas à repérer d'autres talents chez les enfants en dehors de savoirs académiques. selon nous : c'est l'urgence à s'occuper. quelle est la place de l'école dans notre société ? Pour quoi faire ? quoi transmettre ? A quoi doit aboutir le collège pour TOUS les enfants ?

Les jeunes qui sont en LP sont partout reconnus comme de bons professionnels qui ont appris les technologies liées aux métiers et qui ont une expérience réelle en entreprises. En revanche, ils sont en souffrance en matière de lecture, d'écriture, en mathématiques et ont du mal à se repérer spatialement et dans l'actualité du pays, du monde totalement bouleversés. Pour être plus clair, ils manquent d'une solide culture générale, celle-là même qui permet de devenir un homme ou une femme, un citoyen, une citoyenne. Car en lp, nous accueillons tous les enfants pour les former à devenir des hommes, des Citoyens, des Travailleurs. Pas uniquement des travailleurs ! Alors pourquoi vouloir qu'ils soient purement et simplement plus en entreprises quand ils sont de bons professionnels et que c'est le manque de culture générale auquel il faut s'atteler. où est le bon sens ?

Outre la question du temps de stage, vous rejetez en bloc les autres points de la réforme censée revaloriser l'enseignement professionnel ?

Nous rejetons la lecture que la ministre fait des annonces du président de la république car ils ne répondent en rien à la réalité de l'enseignement professionnel, aux attentes des jeunes et de leurs familles, aux besoins des entreprises.

Pour qu'on comprenne bien les choses, et en toute indépendance de tout parti politique, je le dis : l'école publique, bien que laïque, est traversée par des idéologies contraires et portées par les pouvoirs politiques. **Pour certains, il y a des enfants qui sont faits pour être à l'école tandis que ceux qui n'arrivent pas à suivre sont faits pour aller à la mine.** Le souci, c'est qu'il n'y a plus de mines, une industrie qui a fondu au point que la France se retrouve derrière

l'industrie italienne et bientôt l'industrie espagnole. De l'autre côté, certains pensent que l'école doit donner une chance à tous les enfants quels que soient leurs talents. C'est ce qu'on appelle l'école publique qui doit émanciper une jeunesse pour devenir, outre des salariés reconnus par un diplôme national, des citoyens libres en conscience.

Je crois que c'est la mission de l'école : donner le meilleur pour chaque enfant, repérer les talents de chacun, leur donner le goût de l'effort et reconnaître chacun utile au pays. **L'école d'aujourd'hui ne répond plus à cette attente des parents. Ce n'est pas aux entreprises qui s'affrontent à des crises nouvelles difficiles à remédier aux manques de l'école.** Donc vouloir s'atteler d'abord à la terminale bac pro, vouloir donner la présidence des conseils d'administration aux entreprises, développer un pré-apprentissage d'enfants de 14 ans, vouloir supprimer un grand nombre de diplômés avant même de réfléchir avec les entreprises pour monter les diplômes dont elles auront besoin à 5, 10 et 15 ans, je vous le confirme, c'est un rejet en bloc.

Selon vous, les groupes de travail mis en place par C. Grandjean, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, pour préparer et finaliser cette réforme sont un gadget ? Tout est déjà joué et décidé ? Ou bien avez-vous des motifs d'espoir ?

Pourquoi voudriez-vous que des énièmes groupes de paroles – pardon, groupes de travail – alors qu'on connaît le diagnostic sur lequel le ministre Blanquer avait fait travailler toutes ses équipes, ne soient autre chose que du gadget ou pire, une manière d'occuper tout le monde alors que les annonces sont déjà faites. La ministre déléguée ne peut pas annoncer les conclusions des quatre groupes de travail qu'elle a installés et affirmer que rien n'est écrit. Vous parliez de bon sens, non ?

Si la réforme telle qu'elle est envisagée ne vous convainc pas, vous convenez néanmoins qu'une réforme de cet enseignement doit être envisagée pour garantir un meilleur avenir aux élèves qui s'engagent dans cette voie de formation, notamment quand on connaît les chiffres actuels concernant leur insertion professionnelle après l'obtention de leur diplôme... Que préconiserez-vous ?

Quand vous parlez d'insertion, on pense immédiatement « obtenir un emploi ». L'insertion, pour nous, ce sont deux jambes : l'accès à l'emploi ou l'accès à l'enseignement supérieur. Vous me parlez de chiffres quand ils sont exploités pour faire croire à des données statistiques donc scientifiques faibles et indiscutables. Pourtant... certains diplômés de l'enseignement professionnel ne permettent pas d'accéder en effet à l'emploi. En revanche, à bac + 2 ou plus 3, l'accès à l'emploi est quasi assuré.

Donc dire qu'après un bac pro tertiaire, par exemple le bac pro Agora (secrétariat, assistance de direction, aide comptable) ne permet pas l'insertion donc il faut les supprimer, c'est une vision à courte vue. Car si vous ouvrez pour ces jeunes un BTS (et n'oublions pas que nous n'avons pas plus de places en BTS qu'en 1995 quand aujourd'hui 60% des bacheliers professionnels – pour beaucoup encore enfants mineurs – veulent pouvoir continuer leurs études).

Pour être clair, nous demandons une réforme globale pour tous les jeunes qui doivent se faire sur deux axiomes :

- des mesures d'urgence pour les élèves qui vont sortir de 3e sans avoir le minimum nécessaire ;
- des mesures à plus à long terme : faire que le collège ne soit pas un petit lycée qui exclut des enfants qui n'ont pas l'appétence de l'abstraction, créer des diplômes des métiers d'avenir pour répondre aux besoins des entreprises, consolider les secondes CAP et bac Pro pour donner toutes les bases de culture générale que les enfants n'ont pas acquises, ouvrir des filières complètes allant du CAP au bac pro, du bac pro au bachelor professionnel (bac + 3) avec un diplôme intermédiaire reconnu aujourd'hui dans les conventions collectives des salariés (mentions complémentaires), donner les moyens pour que l'enseignement professionnel reste novateur en matière pédagogique,

proposer aux jeunes qui sont sortis de l'école sans aucun diplôme (ils sont actuellement 1 million de jeunes entre 16 et 24 ans qui n'ont aucun diplôme) de venir préparer un CAP en 1 an, etc.

On ne manque ni d'idée ni d'un projet fort mais **nous croyons que l'école est le patrimoine de tous les jeunes à qui nous devons donner le meilleur pour que chacun trouve sa juste place dans notre pays**. Cela ne semble en effet pas une volonté partagée. Tous les parents aiment leurs enfants et veulent le meilleur pour eux. Les entreprises aux enfants dès 14 ans, c'est toujours une idée pour les « enfants des autres », rarement pour les siens. C'est à l'école de retrouver sa mission d'ascenseur social sans rejeter quiconque. C'est ce que fait l'enseignement pro.

Le Monde

[Article 2 : Enseignement professionnel : « La réforme annoncée risque de déstabiliser une voie de formation sans rien régler des enjeux fondamentaux », 22/11/22](#)

On voit mal en quoi le renforcement de l'alternance et la baisse de l'enseignement général permettraient de répondre aux besoins de main-d'œuvre nécessaire à la transition écologique, estime un collectif d'enseignants et de chercheurs dans une tribune au « Monde ».

L'enseignement professionnel est rarement au centre des débats éducatifs. Enseignement populaire par son recrutement, il intéresse peu les classes moyennes et les élites qui le connaissent mal.

Les annonces du président de la République concernant la réforme de l'enseignement professionnel suscitent aujourd'hui des inquiétudes légitimes.

Le projet s'organise autour de trois idées centrales : réintroduire une orientation précoce dès la 5^e, accroître les périodes de stage, diminuer la part des enseignements généraux.

Il s'accompagne d'un « meccano » institutionnel, avec l'annonce de la double tutelle de l'EN et du ministère du travail. Etrange décision, qui réintroduit un débat tranché en 1920 [*année de la création d'un sous-secrétariat d'Etat de l'enseignement technique rattaché au ministère de l'instruction publique*] ! Il s'agit d'étendre le modèle de l'apprentissage – dont le succès récent doit pourtant être nuancé, puisqu'il concerne surtout les étudiants de l'enseignement supérieur et repose sur un financement public très coûteux (11 milliards d'euros en 2021).

A la différence de l'enseignement général, l'enseignement professionnel est soumis de longue date à des logiques différentes, parfois contradictoires.

A l'objectif d'insertion professionnelle s'ajoute celui de la poursuite d'études supérieures. L'offre et la reconnaissance des diplômes varient selon les branches professionnelles. Loin d'être uniforme, il est caractérisé par une grande diversité.

Démocratisation scolaire

En bac pro, quatre spécialités (commerce/vente, services, carrières sanitaires et sociales, électricité/électronique) regroupent 56 % des 511 800 élèves. Sa diversité s'explique aussi par un tissu économique et social différent d'une région à l'autre. Enfin, la ségrégation sexuée y est forte, avec des filières quasi exclusivement féminines (bac pro accompagnement, soins et services à la personne, ASSP, par exemple) ou masculines (bac pro technicien du bâtiment, par exemple). (...)

L'enseignement professionnel ne repose pas uniquement sur l'acquisition de savoir-faire et de gestes techniques ; il est aussi culturel dans la mesure où « *la culture est essentiellement le produit des activités par lesquelles l'homme a pu subsister, par lesquelles les sociétés ont pu développer pour l'ensemble des membres de la société des moyens de subsistance* », selon le psychologue Henri Wallon (1879-1962), qui s'exprimait en 1947.

Sa défense doit être articulée à l'ensemble de l'enseignement secondaire. La remise en cause du collège unique est solidaire des annonces concernant le LP. La promotion d'un collège qui ne soit plus un « petit lycée » et d'un enseignement professionnel comme voie de formation qualifiante sous statut scolaire permettrait de renouer avec l'ambition de la démocratisation scolaire.



Article 3 : Apprentissage dans le supérieur : les dérives d'une «réforme open bar», 24/11/22

Dopée par un dispositif promis par E. Macron dès 2017, l'alternance profite à certaines entreprises qui y voient une main-d'œuvre peu chère et à des centres de formation qui s'organisent pour mieux profiter du système. «Libé» révèle les dessous de cette politique publique, non contrôlée, dont l'un des principaux effets est d'engraisser les fonds d'investissement.

«Jamais une politique de soutien à l'emploi n'a été aussi coûteuse pour les finances publiques. Ce sont des milliards d'euros de deniers publics qui partent en pure perte. Sans aucune régulation derrière !» Ces mots, forts, viennent d'un haut fonctionnaire, tenu au devoir de réserve. De ceux qui n'aiment pas les polémiques et tiennent plutôt les journalistes à distance. Sauf que là, la moutarde pique trop : **«Il faut ouvrir le capot de ce beau discours sur la hausse de l'apprentissage.»** (...)

A qui profite cette politique publique qui aura coûté 11,3 milliards rien que sur l'année 2021 ? *«Parlons plutôt d'un investissement, et non d'une dépense»*, se défendent les architectes de la réforme. Vraiment? *Libération* révèle comment depuis quatre ans ces milliards d'euros d'argent public viennent surtout engraisser les fonds d'investissement qui achètent les organismes de formation. **L'apprentissage est un filon qui rapporte très gros. Et il est facile de tirer sur les coûts vu le peu de régulation. L'Etat laisse faire des abus en tout genre. Du côté des employeurs, aussi. Les apprentis sont la nouvelle main-d'œuvre bon marché et corvéable.** (...)

L'argent de l'alternance profite effectivement à tous. Les CFA, y compris ceux dans les universités publiques, reçoivent des aides souvent supérieures à ce que coûtent les formations, qui permettent au passage d'augmenter la taille des promotions. A l'autre bout de la chaîne, les employeurs roucoulent, eux aussi : **les apprentis sont la nouvelle main-d'œuvre corvéable, quasi gratuite, tant les subventions sont élevées.** Un puissant lobby s'est structuré pour laisser ouvert ces robinets d'aides publiques, alors que tous les voyants budgétaires sont au rouge. Soirées événementielles, tribunes dans la presse, copinage avec les ministres et d'études pipeau financées par ceux qui en ont intérêt : l'apprentissage jouit toujours d'une superbe cote, sans nuage.

En réalité, les premiers convaincus par ce dispositif pédagogique dépriment à chaque nouvel article vantant *«l'essor spectaculaire»* de l'alternance. *«Cette publicité positive fait du bien, évidemment. Mais quand on voit certains trahir la philosophie de l'apprentissage, comment ne pas être inquiet ? Pour l'instant, ce n'est pas perceptible dans le débat public mais cela ne va pas durer.»* Aurélien Cadiou préside l'Association nationale des apprentis de France (Anaf), créée en 2010 pour défendre leurs droits. (...)

«C'est légal mais inacceptable»

La plateforme de l'association «SOS apprentis» est devenue un réceptacle d'abus en tout genre. Plus d'une centaine de messages leur parviennent chaque semaine, contenant parfois des dérives graves. Plusieurs fois, ils ont alerté le ministère du Travail, et même les conseillers à l'Elysée. Notamment ces écoles qui, lors des salons d'orientation, appâtent les jeunes en vantant leur bachelor à 7 000 euros l'année. **Grâce à l'apprentissage, les frais de scolarité sont entièrement pris en charge et l'étudiant, en prime, recevra un salaire.** Au moment de signer, les commerciaux (parfois des anciens étudiants touchant des primes à chaque contrat) rassurent : trouver une entreprise sera un jeu d'enfant. **Sauf que voilà. Parfois ce n'est pas si simple. Et le jeune se retrouve pris au piège quand il ne trouve pas d'employeur...**

«Certaines écoles font du surbooking, explique aussi la directrice générale de l'Anaf, Morgane Daboval. Une fois lié par le contrat, le jeune ne peut plus se rétracter et doit payer les

frais exorbitants. C'est légal mais inacceptable.» Pas pour la conseillère d'E. Macron, qui aurait rétorqué que «*les étudiants sont armés pour lire des contrats*».

Depuis 2018, n'importe qui peut ouvrir un CFA. On en compte 3 000 aujourd'hui – un bon nombre est détenu par des groupes qui appartiennent à des fonds d'investissement –, c'est-à-dire près de trois fois plus qu'il y a trois ans. Il n'y a même pas besoin de prévoir des salles de classe. Certains centres de formation ne sont que virtuels, avec des temps de cours sous forme de vidéos. Commode, penseront certains, les apprentis peuvent les visionner tard le soir, et déborder sur leur temps de travail légal en entreprise... «**Le 100% digital est autorisé en apprentissage**, reconnaît le ministère délégué chargé de l'Enseignement et de la Formation professionnels. *Aucune situation d'abus n'est aujourd'hui connue du ministère.*» M. Daboval voit rouge : «*Certains CFA n'apportent pas d'accompagnement aux jeunes pour rechercher une entreprise ou les informer de ses droits, car ils sont dans l'optimisation des coûts. Tous ne font pas cela heureusement mais c'est une réalité. Qu'on laisse faire !*» (...)

- ♦ **A lire aussi :** *Libération*, « Enseignement supérieur : les milliards dévoyés de l'apprentissage », 24/11/22 ; « Apprentissage : l'embarrassante reconversion d'ex-conseillers de Muriel Pénicaud », 28/11/22 ; « Réforme de l'apprentissage : «On crée une génération de jeunes éccœurés » », 23/11/22

Les Echos

Article 4 : L'opération séduction de Bercy pour pousser les filles vers l'industrie, 28/11/22

Le ministre de l'EN, Pap Ndiaye, était à Bercy en fin de semaine, au côté de son homologue Roland Lescure, pour vanter les métiers de l'industrie. Pour ouvrir le champ des possibles, Pap Ndiaye entend « rénover le stage de 3e ».

« Mesdemoiselles, il faut que vous rentriez dans l'industrie ! », a lancé, jeudi, le ministre délégué chargé de l'Industrie, Roland Lescure, face à quelque 1.000 collégiens et lycéens invités à Bercy pour un mini-salon de découverte des métiers. Roland Lescure était au côté de son homologue à l'Education. « **Il n'y a pas assez de filles dans l'industrie !** », a insisté **Pap Ndiaye**.

« Vous savez que les métiers de l'industrie sont de moins en moins pénibles ? », a poursuivi Roland Lescure. « Avant, c'était dur, mais maintenant c'est de plus en plus technologique, ça dépollue, c'est sympa, on participe à l'avenir de la société, donc il faut s'y intéresser. »

Connaître « une cinquantaine de métiers »

En marge du salon de l'Education, vendredi, Pap Ndiaye a déploré qu'en fin de 3e, les collégiens ne soient capables de nommer que « dix à vingt métiers au mieux ». « Nous souhaitons [qu'ils] puissent avoir des idées qui les mènent vers une cinquantaine de métiers. Pour cela, il faut faire des efforts, y compris rénover le stage de 3e », a-t-il affirmé.

« Une vision romantique du monde professionnel »

« Venez voir Robocop ! », a-t-il lancé aux jeunes en arrivant sur le stand de **Wandercraft, fabricant d'exosquelettes médicaux**. Une démonstration montrait un homme qui se lève de son fauteuil roulant grâce au robot. De quoi « susciter des vocations », glisse un professeur. (...)



Article 5 : Echec du programme "prépa-apprentissage", 24/11/22

Le programme Prépa apprentissage a enregistré plus de 40 000 entrées en cumulé de 2019 à 2021, "c'est chaque année deux fois moins qu'espéré", commente le "3ème rapport du "comité scientifique de l'évaluation" du PIC". Le "Plan d'investissement dans les compétences" a en effet permis la mise en oeuvre de programmes spécifiques destinés à faciliter l'accès aux formations des publics les plus fragiles, notamment donc le programme "Prépa apprentissage" qui s'adresse aux

16-29 ans. Cet accompagnement vise "à aider le jeune bénéficiaire à définir son projet d'apprentissage", il peut durer de 5 jours à 6 mois et "prendre différentes formes : pratique d'un métier en immersion pendant quelques jours, remise à niveau, cours pratiques sur le savoir-être en entreprise..." **Au total, 260M€ ont été engagés pour la période 2018-2022 et 230M€ seront effectivement dépensés d'ici fin 2022.**

Le comité scientifique souligne aussi que les objectifs "restent difficiles à atteindre" et que "la majorité des bénéficiaires ne suivent pas de formation après la sortie du dispositif". Seuls 40 % des bénéficiaires d'une prépa-apprentissage sont entrés ensuite en formation (28 % en contrat d'apprentissage, 11 % en formation autre qu'alternance). "La moitié des bénéficiaires ne vont pas jusqu'au bout du parcours." (...)

Article 6 : Pour justifier l'allongement des périodes de formation en entreprise des élèves des LP..., 23/11/22

Pour justifier l'allongement des périodes de formation en entreprise des élèves des LP, Carole Grandjean avait évoqué, devant les sénateurs, le 14 novembre, des études scientifiques qui montrent une amélioration de l'insertion professionnelle proportionnelle à la durée des stages. ToutEduc a demandé ces études. Le moins qu'on en puisse dire est que la réponse est décevante. D'autres devraient nous être envoyées, mais si elles tardent à l'être, c'est sans doute qu'elles ne sont pas disponibles, ni pour nous, ni pour la ministre et **que celle-ci a eu recours, un peu facilement, à un argument souvent utilisé par JM Blanquer, la science pour valider une décision politique.**

On a vu la fragilité de ces arguments. Les apprentissages précoces étaient justifiés par des études américaines brandies par l'Institut Montaigne et des chercheurs français comme Marc Gurgand avant que celui-ci en reconnaisse la faiblesse. Ce même Institut Montaigne avait favorisé une méthode de lecture fondée sur la science, celle d' "Agir pour l'école", qui s'est effondrée. Les jeux sur les syllabes inventés par les équipes de Johannes Ziegler et de Stanislas Dehaene sont décevants, les bénéfices des dédoublements sont, le plus souvent, très faibles, voire inexistant, etc. Malgré les usages indiscrets qui sont faits de positions scientifiques présentées comme indiscutables, et qui sont très loin de l'être, il n'est pas question de nier l'importance de la science. Celle-ci permet de poser au pouvoir politique comme aux acteurs de terrain des questions essentielles. Pourquoi faites-vous ce que vous faites ? Quel est le but que vous recherchez ? N'y a-t-il pas des alternatives ? Où sont les impensés de vos décisions ? Elle propose ensuite des modes d'évaluation de l'action publique. Mais elle ne peut se substituer ni au politique, ni à l'acteur de terrain. Même lorsque les études sont sérieuses et probantes, elles ne peuvent justifier des choix qui sont, par définition, idéologiques et qui sont fondés sur un ensemble de valeurs, de droite, de gauche ou d'ailleurs, souvent à l'insu de ceux qui les font.

Article 7 : Voie professionnelle : l'intersyndicale note "un premier recul du ministère", 24/11/22

L'intersyndicale CGT, FSU, UNSA, SNALC, SUD, CNT (mais sans le **SNETAA- FO**) qui s'oppose au projet de réforme des lycées professionnels sera reçue, demain 24 novembre, par le ministère de l'EN, une semaine après le mouvement de grève du 17. Elle note que cette "réunion d'échanges sur la situation de la voie professionnelle" n'aura pas lieu dans le cadre des groupes de travail prévus par la ministre déléguée. Les organisations syndicales répondront à l'invitation, mais soulignent que **"ce premier recul ne signifie pas un abandon du projet de réforme"**.

Elles appellent les personnels "à poursuivre la mobilisation" (...) dans la perspective de construire une troisième journée de mobilisation en janvier".

Article 8 : Abaya et Kamis : le syndicat ID-FO évoque le recours à la loi, 24/11/22

(...) Pour l'organisation syndicale, "les incidents vont croissants" du fait d'élèves qui "manifestent ostensiblement une appartenance religieuse". Elle reconnaît qu'il "est toujours utile d'avoir (...) le rappel des consignes et procédures à mettre en œuvre en cas d'atteintes aux valeurs républicaines, d'agressions ou de menaces sur des personnels...", mais regrette "que ne soit toujours pas tranchée la question précise des tenues de types abayas ou kamis". Selon la circulaire, "c'est aux chefs d'établissements d'établir (...) si telle ou telle tenue contrevient à la loi" et "de trancher un nouveau nœud gordien". Ils ont besoin "d'outils précis (...) pour faire régner de manière uniforme et sans équivoque le principe de Laïcité dans les EPLE et ce sur tous les territoires de la République". Et pour I et D, "il ne s'agit pas d'une banale histoire d'habillement", elle doit être considérée "de manière collective, voire même par le biais des représentants élus de la Nation, comme une véritable question de société".



Article 9 : Les associations de spécialistes contre la réforme de la voie pro, 24/11/22

« En faisant dépendre les apprentissages dispensés au lycée des arbitrages locaux et des besoins des entreprises, ce projet porte atteinte au principe d'égalité. Le doublement du volume horaire dévolu aux stages se fera, en outre, aux dépens des enseignements dispensés au lycée par des professeurs dont les compétences ont été attestées par des concours nationaux. Or ces enseignements sont essentiels », écrivent les associations de spécialistes qui réunissent la plupart des associations d'enseignants du 2d degré (Apg, Apden, Aphg, APLetres, APLV, Apmep, Appep et Udppc). La Conférence « s'opposera-t-elle avec toute son énergie à une réforme qui aura pour effets de dévaluer le baccalauréat professionnel, de renforcer les inégalités entre les élèves des trois voies du lycée, d'inféoder les apprentissages aux besoins des entreprises, de supprimer le cadrage national des enseignements et de dégrader les conditions des professeurs en les privant du temps nécessaire à instruire leurs élèves. »

Article 10 : Voie professionnelle : L'intersyndicale éclate, 25/11/22

« **C. Grandjean vient de gagner contre les Plp** », écrit le Snetaa Fo, à la sortie de la réunion de l'intersyndicale de la voie professionnelle du 23 novembre. « **Après la mobilisation historique du 18 octobre, du 17 novembre et de la manifestation nationale du SNETAA-FO qui a réuni plus de 2 000 PLP, l'intersyndicale vient de caner !** » Le Snetaa Fo, qui avait déjà organisé une manifestation le 19 novembre quand l'intersyndicale manifestait le 17, quitte l'intersyndicale de la voie professionnelle. La raison donnée est la participation des autres organisations syndicales à une réunion au ministère le 25 novembre sur un état des lieux de la voie professionnelle. **Cette décision affaiblit fortement le mouvement de lutte contre la réforme même si le Snetaa « poursuit le combat »**. C'est le second syndicat à quitter l'intersyndicale après le Sgen Cfdt. Et c'est surtout le premier syndicat de la voie professionnelle qui s'en va. L'intersyndicale continue à réunir le Snuep fsu, la Cgt, l'Unsa, le Snalc, Sud et la Cnt. « Le MEN a enfin concédé un premier recul en convoquant, dès vendredi, une réunion d'échanges sur la situation de la voie professionnelle hors cadre du projet de réforme. Être reçu par le ministère de l'ÉN était une de nos revendications, c'est pourquoi nos organisations syndicales s'y rendront pour porter nos revendications », explique l'intersyndicale. Elle « maintient sa volonté de continuer les luttes et appelle les collègues à poursuivre la mobilisation sous des formes diverses et variées pour montrer leur opposition résolue contre ce projet... dans la perspective de construire une troisième journée de mobilisation en janvier ». Mais avec

l'émiettement du mouvement, on risque d'entrer dans les négociations individuelles comme cela s'est déjà produit dans la voie professionnelle...

[Article 11 : Cinq écoles de production reconnues par l'Etat, 28/11/22](#)

Cinq nouvelles écoles de production sont reconnues par un [arrêté publié au JO du 26 novembre](#). Dans ces écoles, les jeunes apprentis apprennent en produisant pour l'entreprise. Largement subventionnées par des grands groupes privés, comme Total, elles sont maintenant soutenues par l'État comme une alternative à l'Éducation nationale.

[Article 12 : Au guichet du rectorat : Des sociologues au chevet du recrutement des contractuels, 23/11/22](#)

Comment s'opère le recrutement des enseignants contractuels ? Caroline Bertron (Paris 8) et Hélène Buisson-Fenet ont enquêté au service des contractuels de l'académie de Lyon. Elles nous livrent, dans Formation Emploi N°189, une analyse quasi fine, presque ethnographique, d'un processus administratif qui s'arbitre entre inspection chefs d'établissement et surtout gestionnaires. Derrière le cadre national, ce sont les acteurs administratifs locaux qui gèrent la réalité du recrutement, en naviguant entre les obstacles que sont les inspecteurs et les chefs d'établissement. Malgré son cadre théoriquement national, le recrutement des contractuels s'opère entre logique pédagogique et logique gestionnaire. Celle-ci ayant le plus souvent le dernier mot. (...)



[Article 13 : Attractivité de l'ÉN : en plus des salaires, les syndicats alertent sur les conditions de travail \(débat AEF\), 24/11/22](#)

Le déficit d'attractivité dans l'ÉN rend "difficiles les conditions de travail des personnels", alerte le Sgen-CFDT, lors d'un débat organisé par AEF le 23 novembre 2022. La CGT pointe "l'explosion des tâches périphériques", comme la FSU qui constate que "la charge de travail augmente" : il faut "reconnaître les missions déjà exercées, avant d'aller vers des contreparties," estime l'Unsa, tout comme la **Fnec-FO-FP** qui considère "inacceptables" les "missions supplémentaires" du pacte enseignant. Le MEN doit avoir un "choc de conscience" concernant la rémunération, pour le Snalc. (...) **Selon Clément Poulet, secrétaire général de la Fnec-FP-FO, c'est "l'empilement des contre-réformes, qui se sont multipliées", qui "rendent difficiles les conditions d'exercice"**. Et d'énumérer : "La mise en place d'une inclusion systématique sans moyens, l'accompagnement PPCR", ou encore "l'évaluation des écoles", qui "alourdissent la charge de travail" : tout "remet en cause la mission première de ces personnels, à savoir l'instruction". (...)

[Article 14 : "Le premier challenge est de s'assurer que les agents aient compris comment et pourquoi voter" \(Ch. Grolier, FGF-FO\), 23/11/22](#)

Le 8 décembre 2022, se tiendront, pour 5,6 millions d'agents, les élections professionnelles dans les trois versants de la fonction publique, qui ont lieu tous les quatre ans. Un scrutin aux enjeux particulièrement importants cette année : outre le taux de participation, qui est passé sous la barre des 50 % en 2018, de nouvelles instances de dialogue social issues de la loi Fonction publique de 2019 (comités sociaux et CAP aux compétences réduites) vont être installées. (...) Aujourd'hui, **Christian Grolier, secrétaire général de la FGF-FO**, troisième organisation sur les trois versants avec 18,1 % des voix.

AEF info : Le précédent scrutin, en 2018, avait eu lieu au début du premier quinquennat d'E. Macron, marqué notamment par un objectif de 120 000 suppressions de postes, le programme Action publique 2022, la suspension de l'application de PPCR, l'instauration d'un jour de carence... Depuis, la loi de transformation de la fonction publique est entrée en application et la crise sanitaire a

poussé le gouvernement à revoir son approche de la fonction publique. Quels sont pour FO les principaux enjeux des élections professionnelles de décembre 2022 ?

Christian Grolier : Paradoxalement, le contexte n'a pas tant changé que cela. Les mêmes problématiques demeurent pour les agents : les conditions de travail liées au problème d'effectifs et les salaires. Et ce malgré la crise sanitaire et la sensibilisation en cours sur la sobriété énergétique. Cela étant dit, l'enjeu principal pour nous est la **complexité du scrutin**, donc la participation dans un contexte général de perte d'intérêt pour le collectif, notamment de la part des jeunes générations.

Globalement, la généralisation du vote électronique est synonyme de perte de participation. Nous l'avons constaté au MEN lors des précédents scrutins et au ministère de l'Économie et des Finances ainsi qu'à la CNRACL, il y a 18 mois. La procédure de sécurisation du vote électronique, aussi (mails, codes de sécurité, mot de passe), peut dissuader, d'autant que les cas de figure diffèrent selon les administrations et que l'illectronisme perdure, notamment dans certains territoires d'outre-mer. (...)

Quoi qu'il en soit, FO reste attachée à une fonction publique de carrière, au triptyque de neutralité d'accès à l'emploi public via le concours, la catégorie qui correspond au diplôme et une grille indiciaire dont les indices de pied et de haut de corps doivent être les mêmes partout même si le cadencage peut être différent en fonction de l'histoire des corps. Nous ne pouvons pas continuer la politique salariale que l'on connaît depuis 20 ans, qui fait la part belle à l'indemnitaire et affaiblit énormément le pouvoir d'achat en cas de maladie ou de retraite. (...)

Je rappelle tout d'abord que FO n'a jamais été demandeuse du calcul de la représentativité par le biais de l'élection. Nous n'avons, au niveau de la confédération, pas signé la position commune de 2008, sur le calcul de la représentativité par les élections. Depuis, nous participons au jeu électoral mais l'employeur public émet des règles différentes selon les instances. (...)

Le Républicain Lorrain

Article 15 : Réforme de l'enseignement professionnel : profs en colère à la Briquerie, 24/11/22

Une quinzaine de profs, réunis en intersyndicale (FO, CGT, SNETAA, SGEN), ont manifesté ce jeudi devant les grilles de leur établissement, le LP La Briquerie à Thionville. Le motif de leur courroux ? La réforme du LP, dite C. Grandjean, menée actuellement « sans la moindre concertation » par le MEN.



(...) Les profs en colère alertent : entre 6 000 et 10 000 postes d'enseignants seraient menacés au niveau national si cette réforme devait être menée à son terme.

Note
Flash du SIES

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation



Note d'information 22.10, Inscriptions dans Parcoursup et dans l'enseignement supérieur : conformités et différences.

Plus de neuf fois sur dix, les néo-bacheliers de 2020 ayant accepté, sur Parcoursup, une proposition d'admission dans une des quatre principales filières d'entrée dans l'enseignement supérieur que sont les formations en licence, à un BTS, à un DUT ou en CPGE, y sont effectivement inscrits en 2020-2021. Une proposition acceptée en licence ou en BTS se matérialise néanmoins un peu moins souvent en inscription qu'une proposition acceptée en DUT ou en CPGE (92 % contre 97 %). La série du bac du candidat, son profil et son niveau scolaire sont les facteurs jouant le plus dans la non-inscription après acceptation : **les bacheliers pros, les bacheliers les plus âgés et ceux qui ont eu leur baccalauréat au rattrapage ont une probabilité plus faible de s'inscrire.** (...)